



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

neergelegd/ontvangen op

23 JUNI 2026

ter griffie van de Nederlandstalige  
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffie

Ré

Mc  
t

\*26083740\*

N° d'entreprise : 0454.818.350

**Dénomination**(en entier) : **ASSOCIATION D'INSTITUTIONS SECTORIELLES**(en abrégé) : **AIS**

Forme juridique : asbl

Siège : Rue Royale 132 bte 1, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE

**Objet de l'acte : 1. Désignation d'un commissaire****1. Désignation d'un commissaire:**

L'Assemblée Générale Statutaire des Membres du 02 juin 2026 décide, conformément à la loi, de désigner Monsieur Dieter BIEBAUT pour une période de trois ans, comme commissaire pour le contrôle du bilan et des comptes annuels de l'A.I.S.

Veerle DOM

Coordinateur de l'AIS.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature